

Grille d'évaluation des dossiers de candidature au concours de promotion des Enseignants-Chercheurs

Promotion au Grade Maître de conférences	Session 2023		Enseignement		Recherche	
Rubriques et Sous rubriques	Valeur	Plafond	Valeur	Plafond	Valeur	Plafond
R1. Production scientifique dans la Discipline et la spécialité du candidat	V	25	V	40		
Score minimum (avant pondération) = 50%						
Tenir compte du rang R du candidat dans la liste des auteurs et de la valeur de l'impact IF: (V+IF)*R [R=1 (1 ^{er} ou encadrant), R=0.75 (2 ^{ème}), R=0.5 (3 ^{ème}), R=0.25 (4 ^{ème} et +)] - Articles impactés (IF de l'année de publication Thomson Reuters) - Articles indexés Thomson Reuters/Scopus/ Google Scholar/CABI - Articles à comité de lecture - Ouvrage Auteur - Chapitre d'ouvrage - Communications orales dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture - La valeur du résumé est 0.5pt - Communications affichées dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture - La valeur du résumé est 0.25pt	6/art 2/art 1/art 4/ouv 1/chap 1/com 0.5/post	Non plafonné 7*	6/art 2/art 1/art 4/ouv 1/chap 1/com 0.5/post	Non plafonné 12*		
R2. Mobilisation de fonds de recherche et Cohérence des activités de recherche	V	10	V	13		
R2.1. Mobilisation des fonds de recherche						
Projet de recherche National / Convention à impact financier						
- Coordinateur	2		2			
- Membre	1		1			
Projet de recherche International						
- Coordinateur	4		4			
- Membre	2		2			
R2.2. Cohérence et régularité des activités de recherche du candidat par rapport à sa spécialité		5		5		
R3. Activités d'enseignement et d'encadrement	V	35	V	7		
R3.1. Enseignement (moyenne annuelle à partir du dernier passage de grade)						
- Cours conçu et dispensé en présentiel avec support (20h)	1.0	} 9	1.0	2		
- TD/TP avec support	0.5		0.5			
- Rénovation pédagogique: cours en ligne, méthodes pédagogiques actives, etc	0.5		2	0.5		
- Implication dans la vie de l'établissement : comité pédagogique, comité d'évaluation, cellule qualité, organisation des stages...	0.5		4	0.5		
R3.2. Encadrement et co-encadrement						
- PPFE/PFE	0.5 / 1	20	0.5 / 1	5		
- Mastère professionnel/ de recherche soutenu	2 / 3	10	2 / 3			
R4. Contribution Recherche Développement et rayonnement scientifique	V	5	V	10		
- Brochure / Paquet technique / Document technique publié	} 0.5^a		} 0.5^a			
- Brevet ou Obtention enregistrée (valorisé=1.0 pt)						
- Outils d'Aide à la décision, Modèle, prototype, logiciel, etc....						
- Expertise technique						
- Animation journée d'information ou de formation technique						
a) par attestation présentée par un organisme de développement (AVFA, centre technique, ...)						
R5. Rayonnement scientifique		5		10		
Appartenance à une structure de recherche (laboratoire et unité),	} 1 Inter 0.5Nat		} 1 Inter 0.5Nat			
- Prix et distinction						
- Participation à des comités scientifiques, des commissions et jurys						
- Organisateur d'événements scientifiques						
- Evalueur d'article, évaluateur de projet, séjour scientifique, invitations, etc						
R6. Exposé oral Score minimum (avant pondération)=50%		20		20		
- Evaluation des connaissances	10		10			
- Qualité de la présentation	5		5			
- Maîtrise linguistique et communication	5		5			
Les écarts de notation entre les membres du jury ne doivent pas dépasser 15% faute de quoi les notes extrêmes doivent être éliminées						

1. * **Valeur plafond**, Appliquer la pondération quand la note accordée au meilleur candidat dépasse la valeur plafond

2. ** **La pondération se fait en 1er sur les valeurs plafonds des sous rubriques** et en second (si nécessaire) sur les **valeurs plafonds des rubriques**, uniquement lorsque la note accordée au meilleur candidat dépasse la valeur plafond.

3. **Score total minimum = 60/100 (même s'il s'agit d'un candidat unique).**

4. Si le candidat dispose d'un article publié dans le cadre d'un **Mastère qu'il dirige ou co-dirige**, le rang (premier, second ou dernier) a la même valeur (x1)

5. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des **pièces réglementaires** (attestations de stage, attestations d'enseignement, supports pédagogiques signés par le directeur ou le directeur des études de l'établissement, notification de soutenance etc., faute de quoi elle ne sera pas considérée dans l'évaluation du candidat

Signature du jury de promotion au grade *Maître de conférences*

Discipline : Sciences -----

Nom et Prénom	Jury	Emargement
	Président	
	Membre	
	Membre	
	Membre	
	Membre	